**Un dialogue et une collaboration multipartites efficaces pour améliorer la conception, la mise en œuvre et l’impact des partenariats public-privé dans le secteur agricole africain**

Vous êtes cordialement invités à participer à cette consultation en ligne sur les partenariats public-privé (PPP agricoles). Nous vous serions reconnaissants de nous faire part de vos commentaires sur le projet de «[**Lignes directrices pour la conception et la mise en œuvre de partenariats public-privé efficaces dans le secteur agricole (PPP agricoles)**](http://www.fao.org/fsnforum/sites/default/files/files/FSNForum_africa/PPP_Ghana/Africa_%20PPP_guidelines_DRAFT.docx)». Les questions indicatives ci-dessous fournissent un aperçu du type d'information que nous aimerions collecter.

Cette consultation en ligne, animée conjointement par la FAO et la Commission de l'Union africaine (CUA), permettra à un large éventail de parties prenantes d'apporter leurs expériences et leurs points de vue sur le développement des PPP agricoles en Afrique. La consultation servira à alimenter les tables rondes sur les PPP qui se tiendront dans certains pays africains, à fournir des informations supplémentaires aux décideurs politiques et à développer le caractère inclusif de l'exercice. Elle contribuera également à la finalisation des lignes directrices sur les PPP.

La consultation sera ouverte du **5 au 19 juin**.  Dans l’attente de recevoir vos commentaires.

**Contexte**

Libérer le potentiel de croissance et de transformation agricoles inclusives en Afrique requiert des investissements publics et privés coordonnés et stratégiques dans ce secteur. Dans un monde où les ressources et l'expertise des gouvernements sont limitées, les partenariats public-privé (PPP) sont de plus en plus vantés comme un mécanisme permettant de mettre en commun les ressources, réduire les risques, améliorer la productivité et stimuler la croissance dans le secteur agricole et alimentaire. Dans le sillage de cette tendance, de nombreux pays africains ont récemment exprimé le souhait de mieux comprendre le potentiel des PPP dans le secteur agricole (PPP agricoles) pour atteindre ces objectifs de transformation. Cet intérêt se manifeste également dans le *Cadre de Résultats du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) 2015-2025*. Le quatrième pilier de la Déclaration de Malabo de 2014 vise à réduire de moitié la pauvreté d'ici 2025 par le biais d'une croissance et d'une transformation agricole inclusives et prévoit un rôle précis pour les PPP agricoles dans la réalisation de cet objectif. Les États membres de l'Union africaine (UA) se sont engagés, à l’horizon 2025, à « mettre en place et/ou renforcer des partenariats public-privé inclusifs pour au moins cinq chaînes de valeur prioritaires dans le secteur agricole qui sont étroitement liées aux petites exploitations agricoles».[[1]](#footnote-1)

Au cours de la période 2011-2013, la FAO a amorcé une série de diagnostics sur les partenariats public-privé (PPP agricoles) dans 15 pays africains, asiatiques et latino-américains. Les enseignements tirés de ces évaluations ont constitué la base d'un rapport de synthèse, publié en 2016, dont l'objectif premier était de dégager des leçons qui pourraient aider les pays membres de la FAO à établir des partenariats efficaces avec le secteur privé pour mobiliser des ressources en faveur du développement agroindustriel. En 2016, lors de la 29ème Conférence régionale africaine de la FAO, les États membres ont demandé que des études de cas supplémentaires soient réalisées pour améliorer la compréhension des PPP agricoles sur le continent africain et informer leurs politiques en la matière, les objectifs du PDDAA pour 2025 étant de créer des PPP dans cinq filières agricoles prioritaires au moins dans chaque pays.

C'est dans ce contexte que la CUA s'est associée à la FAO pour travailler à une meilleure compréhension de la conception, de la mise en œuvre et de l'impact des PPP agricoles. Le travail a consisté en une analyse de 24 études de cas de PPP agricoles de huit pays africains (Éthiopie, Rwanda, Ouganda, Kenya, Ghana, Côte d'Ivoire, Zambie et Afrique du Sud). Les résultats de ces études ont été validés lors d'un atelier tenu en mai 2018 à Nairobi, au Kenya.[[2]](#footnote-2)

En outre, la Commission de l'Union africaine (CUA) et l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) ont intensifié leur concertation avec le secteur privé et les acteurs du secteur agroalimentaire afin de définir les manières de développer et de renforcer la contribution de ce groupe critique de parties prenantes au programme de développement agricole sur le continent. Un cadre destiné à favoriser l'engagement du secteur privé dans l'agriculture et l'agro-industrie, appelé Cadre de partenariat agro-industriel national (CAP-F), a été élaboré par la suite pour stimuler les investissements privés.

Il est important que les connaissances issues de ces exercices aident les décideurs politiques à concevoir et à mettre en œuvre des programmes efficaces de PPP agricoles en Afrique. À cette fin, des tables rondes seront organisées avec des décideurs, des entités du secteur privé et d'autres parties prenantes dans certains pays - Ghana, Côte d'Ivoire, Ouganda et Zambie - dans le but d'analyser le contexte national et les possibilités de promouvoir des PPP agricoles. Le projet de lignes directrices pour la structuration de PPP agricoles efficaces sera également abordé. La collaboration avec les pays fournira d'autres renseignements qui serviront à la mise au point définitive d'un ensemble de lignes directrices pour la conception de PPP agricoles efficaces en Afrique. Ces travaux viendront compléter les efforts actuellement déployés par la CUA/AUDA-NEPAD et Grow Africa pour déployer le CAP-F dans un certain nombre de pays d'Afrique (actuellement en cours au Ghana, au Kenya, au Malawi, au Nigeria, au Sénégal, en Tanzanie et en Ouganda).

**Questions indicatives**

1. Qu'entendez-vous par partenariat public-privé dans l'agro-industrie (PPP agricole) ?
2. Quelle est l'utilité des PPP agricoles dans le contexte ghanéen? Veuillez donner des exemples. D'après votre expérience, quels sont les facteurs clés pour une mise en œuvre réussie des PPP agricoles?
3. Comment pouvons-nous protéger les petits exploitants et partager équitablement les risques, tout en veillant à ce que le PPP agricole soit attrayant pour les investisseurs privés?
4. Quels changements/réformes politiques faut-il appliquer pour améliorer l'investissement privé dans l'agro-industrie au Ghana dans le cadre des PPP?
5. Quels arrangements institutionnels sont nécessaires pour promouvoir les PPP agricoles au Ghana pour assurer un engagement et un investissement efficaces du secteur privé dans l'agro-industrie au Ghana?
6. Comment coordonner le soutien à un accroissement des investissements privés dans l'agro-industrie par le biais des PPP?
7. Comment les progrès dans la mise en œuvre des PPP agricoles au Ghana devraient-ils être documentés et notifiés?
8. Qui sont les principales parties prenantes pour concevoir, mettre en œuvre et rendre compte efficacement des PPP agricoles au Ghana?

Stephanie Gallatova, Fonctionnaire chargée de l’agro-industrie, FAOMark Kofi Fynn, Conseiller du PDDAA en agro-industrie, Commission de l’Union africaine

1. <https://au.int/sites/default/files/documents/31250-doc-the_caadp_results_framework_2015-2025_english_edited_1-1.pdf> [↑](#footnote-ref-1)
2. Cet atelier a été organisé avec le soutien de la CUA, la FAO et GIZ. [↑](#footnote-ref-2)